

Monnaie, dettes, et crises financières

Partie 1/5

1 - L'invention de la monnaie

1.1 – Les origines des origines

Nous utilisons tous les jours de la monnaie, sans trop savoir d'où elle vient. Pour sûr elle ne pousse pas dans la nature, ça tout le monde le sait. Il s'agit d'une création humaine, on s'en doute. Mais d'où vient-elle ?

Interrogeons l'histoire :



Monnaie frappée par Alyattès,
roi de Lydie entre 610 et 560 av JC.

Certains historiens de la monnaie font remonter son invention à la révolution néolithique (entre -12.000 et -18.000 ans), d'autres au "miracle grec" (VI^{ème} siècle avant JC). Ce n'est pas la même chose.

En fait, comment tracer l'histoire de la monnaie si l'on ne s'entend pas sur sa définition. Qu'est-ce que "la monnaie" ? Un objet ou un concept ? De quoi essaye-t-on de retrouver l'histoire ?

Une chose est d'étudier l'histoire des objets qui, au fil du temps, ont servi de support à la monnaie (dans ce cas cela relève des historiens de la numismatique), autre chose est d'étudier l'histoire de "la monnaie" elle-même, c'est-à-dire du concept, et des chemins par lequel il s'est forgé dans l'esprit et d'intelligence des hommes.

C'est cette seconde approche qui sera la notre.

Elle commence par un constat assez évident : Avant d'inventer la **monnaie**, il a fallu que les hommes acquièrent la capacité à concevoir le dénominateur commun aux deux termes d'un échange. Ce que l'on appelle la **valeur**, laquelle est une pure abstraction.

Or si l'on repère l'apparition de la monnaie dans celle de l'usage de procédés consistant à représenter la valeur commune aux termes d'un échange, l'histoire de la monnaie ne peut pas se confondre avec celle des supports de cette représentation. Et encore moins à l'histoire des pièces de monnaie, puisque plus de 15 siècles (peut-être le double), séparent ces deux événements.

Pour autant peut-on reprocher aux numismates historiens de s'être attachés à l'histoire des objets qui ont servi de monnaie ? ... Evidemment non.

Toujours est-il que c'est du côté des historiens des mathématiques que l'on trouve les données les plus intéressantes. Rien d'étonnant, finalement, puisque les premières écritures sur tablettes d'argile étaient des écritures comptables, et que, comme nous allons le voir, l'humanité a inventé la monnaie scripturale bien avant la monnaie concrète (pièces, coquillages, etc.).

En effet qui dit monnaie dit échange, échange dans des conditions certes différentes de celles convenues dans le troc, mais finalement pas si éloignées.

1.1.1 - Le troc

Tout a commencé avec le troc. Lors d'un troc un échange a lieu de façon immédiate ou différée dans le temps. Si l'échange est immédiat le seul problème à résoudre, mais qui n'est pas des moindres, est celui de l'équité de l'échange, et donc des mesures des valeurs et quantités échangées.

1.1.2 – Notion de nombre

Pour qu'un troc soit équitable, il convient que ceux qui s'échangent, par exemple, des chèvres contre du blé, soient capables de **comparer** un nombre X de chèvres et une quantité Y de blé. Et cela suppose non seulement d'être capable de **compter** des chèvres, de **mesurer** des quantités de blé, mais aussi de concevoir, et de s'entendre sur le dénominateur commun à ce comptage et à cette mesure. Donc cela impose la capacité à "penser" l'abstraction du nombre, puis de la **valeur**. Cela a pris beaucoup de temps, énormément de temps, des dizaines de milliers d'années, bien avant l'invention de l'agriculture, de l'écriture, et de la "monnaie".



Os de loup muni de 55 encoches regroupées par 5, retrouvé en Tchécoslovaquie, 30.000 ans avant JC.

Le plus vieux des documents arithmétiques date d'environ 35.000 ans avant JC. Il s'agit d'un péroné de babouin muni de 29 encoches.

Un autre document arithmétique, datant de 30.000 ans avant JC, est un os de loup muni de 55 encoches regroupées par 5, retrouvé en Tchécoslovaquie. On peut donc voir déjà un début de conceptualisation des nombres abstraits par une décomposition selon le principe de la base (comptage par "paquets" de 5, de 10, de 12, de 20, etc.). Il s'agirait d'un décompte d'animaux abattus lors d'une chasse.



Os d'Ishango

Un autre os, appelé "os d'Ishango", et datant d'environ 20.000 ans avant JC, a été découvert sur les berges du lac Edouard, entre l'Ouganda et la république démocratique du Congo.

[source : C. et E. GILLON, Histoire de chiffres, site internet : <http://histoiredechiffres.free.fr/IE5/compter/entaille.htm>]

1.1.3 – Problème de mémoire

Si l'échange est différé dans le temps (quand la contrepartie de l'échange est remise à plus tard), il y a deux autres problèmes à résoudre : celui de la mémoire (comment conserver la mémoire certaine de la "dette" ?), et celui de la garantie de la mémoire (le tiers témoin, sans lequel la dette reste une histoire de "parole contre parole").

Les chasseurs-cueilleurs échangeaient déjà entre eux, tantôt de manière immédiate, tantôt de manière différée. Dans ce cas ils ont eu besoin de

preuves. Les bâtons, ou os entaillés n'étaient pas que des moyens faciles de comptage. Partagé par le milieu, refendu, chaque moitié du bâton entaillé peut être remis à chacun des contractant, et cela constitue une preuve très facile à fabriquer, et très difficile, voire impossible à falsifier. C'est pourquoi ce moyen simple a été utilisé depuis plus de 30.000 ans : Un tel système servait encore en Angleterre au XIXe siècle pour certifier le paiement d'impôts ou comptabiliser les entrées et sorties d'argent. Les bâtons y furent abolis en ... 1826....

[source : C. et E. GILLON, Histoire de chiffres, site internet : <http://histoiredechiffres.free.fr/IE5/compter/entaille.htm>]

Parenthèse étymologique :

Le procédé très simple de l'entaille pour sceller un contrat d'échange a donné son nom à un impôt : la "taille" royale ou seigneuriale.

1.2 – La complexité des échanges

L'invention de l'agriculture, le développement fulgurant des techniques d'irrigation, de sélection des espèces animales et végétales, ont entraîné au néolithique une véritable explosion de la quantité des échanges et surtout, surtout, de leur **diversification**. Diversification des produits échangés, des zones géographiques d'échanges, diversification aussi des modes d'échange, avec, notamment, des échanges de plus en plus fréquemment différés dans le temps, des échanges triangulaires (A donne à B, qui donne à C, qui donne à A), voire quadrangulaires, etc...

Globalement le néolithique a vu naître et s'accroître de façon exponentielle la "complexité des échanges".

Dans sa thèse de doctorat Marie Ange Cotteret explique :

"Il y a cinq mille ans, apparaissent presque simultanément, semble-t-il, le marché, l'écriture, l'école, la métrologie et le fonctionnement judiciaire. On peut supposer que ce n'est pas une coïncidence, mais un enchaînement logique. Tout part, semble-t-il, du développement des échanges. Au delà d'un certain volume d'échange, la parole donnée ne suffit plus à garantir la confiance, il faut consigner par écrit : on invente l'écriture. Alors, il faut apprendre à lire, écrire et compter : on invente l'école. Il faut aussi avoir confiance dans la quantité, mesurer ce que l'on échange : on invente les étalons et la métrologie. Enfin, il faut aussi avoir un arbitre en cas de litige : on invente les tribunaux."

"Ainsi, les principaux éléments de la civilisation que nous connaissons auraient été logiquement mis en place pour assurer la fiabilité de l'univers

transactionnel naissant. Tout cela serait né en Mésopotamie, dans un pays qui aujourd'hui s'appelle l'Irak".

[source : MA Cotteret, Métrologie et enseignement, thèse de doctorat N° 0312495T, UFR Paris 8, mars 2003]

1.2.1 – Unité de compte non circulante

En Egypte, dès 2700 av JC, on utilisait un indice monétaire : le *shat*. Pas encore une monnaie, mais une unité abstraite qui trouvait sa "réalisation" avec une foule de marchandises, lesquelles, plus ou moins pratiques à transporter pouvaient servir à compléter un paiement ou à parfaire l'entente quant à l'évaluation des prix des marchandises échangée.

Ainsi dans un acte de vente, un certain Kémapu, achète une maison située à proximité de la pyramide de Kheops à un scribe du nom de Tjenti. Le prix est fixé à dix *shat* d'or. Et la vente est conclue en échange de :

- un meuble en bois d'une valeur de 3 *shat* ;
- un lit à surface inclinée, en bois de cèdre, d'une valeur de 4 *shat* ;
- un autre meuble en bois de sycomore, d'une valeur de 3 *shat*.

[source : Werner VYICHL : "*La shat, étalon monétaire de l'Egypte pharaonique*", Bulletin de la Société d'Egyptologie, Genève 3, mai 1980]

Ce document révèle donc l'existence dès 2700 ans avant J.C. d'une unité de compte conventionnelle de la valeur, basée sur une quantité (poids) d'or. Ceci est très important. Il ne s'agissait pas d'un moyen d'échange, mais seulement d'une unité de compte. Le paiement pouvait être réalisé à l'aide de n'importe quelle marchandise dont la valeur mesurait le prix requis.

Cette valeur étalon permettait aussi le dépôt de garantie : pour échanger une chèvre contre du blé non encore récolté, il y avait un premier troc A donnait la chèvre à B contre 1/2 *shat* de tissus, puis B livrait 1/2 *shat* de blé et récupérait ses 1/2 *shats* de tissus.

Dans la pratique avec ce système très souple, le commerce ne souffrait jamais du manque d'or. On utilisait n'importe quel autre référentiel (céréales, tissus, huile, poisson, dattes, légumes, esclaves, etc...).

L'Egypte ancienne a donc utilisé une pure abstraction de la valeur près de 1500 ans avant de battre sa première monnaie vers le VI^{ème} siècle av JC.

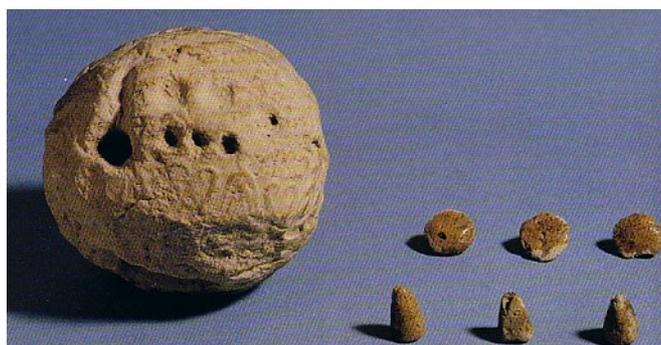
[sources : Bernadette MENU : "*Egypte pharaonique, nouvelle recherche sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'Ancienne Egypte*", Harmattan, 2005.
Jean-Jacques GLASSNER : "*Aux origines de la monnaie*", Editions Errance, 2002.]

1.2.2 - La lettre de change

Au musée du Louvre, dans la section "Mésopotamie", on trouve des bourses d'argiles encore pleines de calculi et revêtues des sceaux des contractants.

Les calculi (c'est de là que vient notre mot calcul) étaient de petites figurines simplifiées représentant la nature des produits échangés (figurines en forme de têtes de vaches), ou bien de simples billes.

"L'ensemble : bulle, sceau-cylindre, calculi composait un moyen d'enregistrer une transaction, un transfert de biens."



On a retrouvé, à Nuzi (Mésopotamie), une bourse d'argile creuse qui est déjà une évolution de cette première forme. En surface on trouve l'inscription "objet contenant des moutons et des chèvres", puis l'énumération :

"21 brebis qui ont déjà eu des petits

"6 agneaux femelles

"8 béliers adultes

"4 agneaux mâles

"6 chèvres qui on déjà eu des petits

"1 bouc

"2 chevrettes".

A l'intérieur il y a 48 boules d'argile crue.

[source : JC Duperret, *Mathématiques et valeurs*, ESEN, 31 janvier 2008]

"Enfin, à l'étape suivante, les bourses d'argile sont pleines et ne contiennent plus de calculi. Les quantités représentées auparavant par des calculi sont uniquement écrites à l'extérieur. L'écriture sert en premier lieu à écrire des quantités".

[source : MA Cotteret, *Métrologie et enseignement*, thèse de doctorat N° 0312495T, UFR Paris 8, mars 2003]

Aujourd'hui, une lettre de change est un effet de commerce dans lequel une personne désignée, le tireur, donne l'ordre à une autre personne désignée, le

tiré, de régler à une date convenue, une somme déterminée, à un bénéficiaire nominativement désigné ou au porteur de la lettre.

L'humanité a donc inventé la lettre de change avant la monnaie, mais quelle est la différence entre les deux ?

1.2.3 - Avoirs et dettes "en comptes" ... 2000 ans av JC !

La monnaie scripturale a réellement précédé l'usage de supports uniques (coquillages, pièces frappées, etc...) de mille ans au moins.

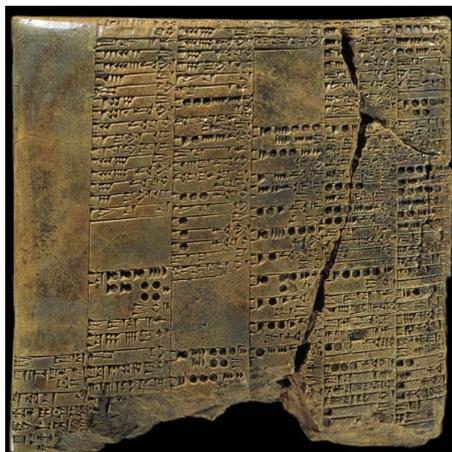
La civilisation Sumérienne était bien plus élaborée et sophistiquée qu'on ne l'imagine souvent. L'archéologie nous a livré des documents en nombre considérable (des centaines de milliers de tablettes d'argile). Le déchiffrement de l'écriture cunéiforme nous permet aujourd'hui un retour vers le passé, presque comme si nous y étions.

Et que découvrons nous ?

Une administration efficace, puissante et tatillonne, présente à tous les étages et dans tous les domaines de la société, qui notait et surtout "comptait" et recomptait tout, qui était garante des avoirs et des dettes de tous les citoyens.

"On a retrouvé à Tellô plus de 80 000 tablettes datant du règne de Goudéa, prince de Lagash (Tellô), 2 500 ans av. J.C. On a également mis à jour des comptes intéressants à Ur. Ils montrent que l'industrie métallurgique, l'industrie textile, le bâtiment, la fabrication des parfums étaient développés et que la comptabilité suivait étroitement la production."

Du point de vue technique : "La technique d'enregistrement des comptes évolua durant ces quatre millénaires (de 6000 à 2000 av JC). Joseph H. Vlaeminck (1956) note qu'au point de vue de l'écriture, les textes de la IIIe dynastie d'Ur (IIIe millénaire av. J.C.) que l'on possède en grand nombre, présentent un net progrès.



Dès cette époque, les tablettes distinguent tous les éléments caractéristiques d'un compte : la nature des objets de la transaction, le nom des contractants, les quantités livrées, les montants totaux. De nombreuses tablettes vont même plus loin, en indiquant la situation de la période précédente (solde), les augmentations séparées des diminutions et le solde de fin de période. Ces comptes sont du type "à postes superposés", c'est-à-dire comportant les augmentations en haut et les diminutions en bas ou vice-versa."

Il faudra attendre le Moyen-Âge en Italie du nord pour que l'on réinvente ces techniques.

Sur le fond : la valeur est comptabilisée en quantité de matière (orge, laine, huile, "qa de blé", etc...), ou en quantité de métal précieux, le plus souvent l'argent ("*mine* d'argent", "*sicle* d'argent", "*ché* d'argent", ...). Sont comptabilisés : la production, les stocks et les échanges de richesses, les avoirs et les dettes, mais aussi les intérêts de prêts", comme en témoignent en particulier les articles 100 à 105 du Code d'Hammourabi (environ 1800 av JC).

[source : <http://curieux.morenon.fr/ZCu03-CH.html> (traductions de Scheil, Cruveilhier, Cuq, et index)]

Ce code, qui se trouve au Musée du Louvre, avait été copié et recopié sur des tablettes, de sorte qu'il a été possible de le reconstituer dans sa quasi intégralité. Mais d'autres l'avaient précédé, dont on ne connaît que des fragments : Code de Dadusha (vers 1900 av. J.C), Code de Lipit-Ishtar (vers 1930 av. J.C.), Code d'Ur-Nammu (vers 2100 av. J.C.). Celui d'Urukagina (vers 2350 av JC), est mentionné dans plusieurs tablettes mais n'a jamais été retrouvé.

Tous ces documents, d'une incroyable modernité, fixaient la jurisprudence des pratiques que l'on retrouve dans les tablettes. Ils attestent l'existence de monnaies virtuelles, unités de compte non circulantes, monnaies scripturales successives et de l'organisation rigoureuse de véritables institutions de tenues de comptes : les temples, qui faisaient donc office de banques.

Ils décrivent aussi l'organisation de la formation des personnels chargés de faire fonctionner tout ça.

[source : Jean-Guy Degos : "*La Mésopotamie berceau de la finance et de la comptabilité*" in "Cahiers de l'Institut de Recherche en Gestion des Organisations" Université de Bordeaux 4]

1.2.4 – L'intérêt

Dès le stade du troc, l'intérêt est de la partie. Un agriculteur pouvait avoir perdu ses semences du fait d'insectes ravageur, d'incendie ou d'inondation. Le voilà donc contraint à emprunter de la semence à ses voisins, lesquels

devront prélever sur les leurs, et donc assumer un "manque à gagner". C'est ce qui justifiera la pratique du prêt à intérêt.

Exemple (les unités sont actuelles pour une meilleure représentation) :

Prêt de 100 kg de blé pour semence de 1 Ha ;
 Récolte de 500 kg ;
 Stockage de 100 kg pour l'année suivante ;
 Restitution de 125 kg au prêteur ;
 Disponibilité à la consommation : 275 kg.

Nous pouvons tout de suite constater **qu'il n'existe aucun obstacle insurmontable à ce que le champ + les semences + le travail produisent le capital ET les l'intérêts.**

Pourquoi attirer votre attention sur ce fait ?

La plupart des gens pensent qu'il en est forcément toujours ainsi. Le pensez-vous ? Nous verrons cela un peu plus tard.

La pratique des prêts à intérêts n'était pas sans poser problèmes (Hé oui, déjà). En effet les dettes devenaient vite insupportables. Aussi les Babyloniens ont eu recours à deux mesures pour limiter les effets dévastateurs du surendettement généralisé.

1.2.5 – La gestion des dettes (limitations & annulations)

Tout d'abord le Code d'Hammourabi limitait le montant maximum d'une dette à l'équivalent de 3 années de travail. Au-delà le créancier perdait sa créance. Comment pratiquaient-ils ? Lorsqu'un débiteur ne pouvait plus rembourser ses dettes, il était mis en faillite, c'est-à-dire réduit en esclavage pour le compte de son créancier, mais pour une durée qui ne pouvait excéder 3 ans. Suite à quoi le débiteur retrouvait sa liberté et ses droits de citoyeneté.

[source : Article 117 du Code d'Hammourabi]

Mais cela n'a visiblement pas suffi. Déjà à cette époque certains préféraient vivre de leurs rentes plutôt que de leur travail, et n'hésitaient donc pas à consentir toutes sortes de prêts, voire, probablement à faire négoce des titres de créance. Pour limiter ces ardeurs et leurs effets dévastateurs sur l'économie du royaume, les Rois de Babylone ont eu à décréter plusieurs fois l'annulation pure et simple de toutes les dettes (décrets dits d'*andurarum*).

[sources : D. Charpin, *Hammu-rabi de Babylone*, Paris, 2003, pp 206-210.
 Edouard Cuq, *Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi sur les prêts à intérêt et les sociétés*, Paris (1918), disponible en version intégrale sur internet.]

Chacun sait que le prêt à intérêt a été interdit par les trois religions monothéistes. Consigne divine ou pas, les sages de ces régions du monde connaissaient leur histoire, et les dégâts économiques que les prêts à intérêts avaient souvent provoqués.

Aparté : Cet interdit a sa source dans le 23ème chapitre (23-19) du Deutéronome (Ancien Testament) : "Tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère, intérêt d'argent ou intérêt de nourriture, de toute chose qui se prête à intérêt." Mais le verset suivant (23-20) ajoute une exception importante : "Tu pourras tirer un intérêt de l'étranger, mais tu n'en tireras point de ton frère, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout ce que tu entreprendras au pays dont tu vas entrer en possession." Ce sont ces deux versets qui donneront lieu aux "discussions" qui aboutiront aux interprétations actuelles de la Bible, du Talmud, et du Coran. L'histoire et les vicissitudes de cet interdit dans les institutions religieuses et laïques sont fort édifiantes, mais ici hors sujet.

Plus tard, en 594 av. JC., les Athéniens sortaient d'une période où un certain Dracon avait consolidé par la loi l'installation d'une oligarchie financière si "draconienne" avec les pauvres qu'une grande partie du peuple d'Athènes se trouvaient réduits en esclavage pour dettes. Beaucoup de ceux-là avaient même été vendus à l'étranger et donc expatriés. Aux prises avec de multiples difficultés militaires, sociales, économiques, institutionnelles, au bord d'une guerre civile, ils firent appel à Solon.

Aristote en parle ainsi :

*Solon affranchit le peuple, en défendant que dans le présent et à l'avenir la personne du débiteur servît de gage. Il donna des lois et **abolit toutes les dettes, tant privées que publiques.***

[Source : Aristote, Constitution d'Athènes, Trad. de B. Haussoullier, Ed. Emile Bouillon, Paris, 1891, § VI & X]

Aparté : Solon est entré dans notre vocabulaire pour avoir fondé une colonie athénienne en Sicile, pour lui avoir donné son nom ("Soles" ou "Solos"), dont le langage des habitants se déformait au contact des autochtones, ce qui générait des "solécismes".

1.3 - La monnaie

1.3.1 – Simplification administrative

La capacité des humains à se représenter la valeur des produits échangés et à la discuter est bien antérieure (plus de 20.000 ans) à l'invention de la monnaie fiduciaire (pièces), laquelle a essentiellement été une simplification juridique et administrative.

Cette simplification était devenue une nécessité absolue, puisque avec le développement des échanges en Egypte et en Mésopotamie, les

infrastructures publiques et privées chargées de comptabiliser tous ces échanges étaient devenues impossibles à gérer. Songez que tout était écrit sur des tablettes d'argiles ou gravé sur des stèles. Le coût social n'était plus supportable par l'économie courante. Car il fallait bien les financer.

Pour cela les babyloniens prélevaient une taxe d'un dixième sur le montant de toutes les transactions. Ils appelaient cette taxe "*esretu*" ("littéralement : "dixième"). Sorte de TVA avant l'heure, elle perdurera dans l'histoire et chez nous deviendra la "*dîme*".

C'est à Alyattès, roi de Lydie (610-560 av JC) qu'est attribuée l'invention de la monnaie "fiduciaire" (du latin fiducia = confiance).

Les Lydiens ont utilisé une ressource locale particulière : Le fleuve "Pactole" (le nom est resté pour désigner une somme d'argent) charriait en grande quantité des pépites d'électrum. L'électrum est un minerai naturel fait d'un mélange d'or et d'argent.

La première vraie monnaie était une pièce d'électrum naturel dont le poids de métal avait la valeur de sa valeur nominale (La valeur nominale est la valeur inscrite sur la pièce).

Le rapport entre le poids d'or des premières pièces et leur valeur nominale fut le fruit d'une très longue pratique au cours des 15 à 20 siècles précédents, et pendant lesquels des unités de mesure d'or avaient servi d'unité de mesure, non circulante, de la valeur.

Ensuite ce sont les cours de l'or qui ont déterminé le poids des pièces et leur "aloi", c'est-à-dire, leur teneur en or fin (d'où l'expression : "de bon aloi").

En effet, l'or pur étant trop malléable, les pièces d'or ont toujours été frappées dans un alliage or-argent, or-cuivre, ou avec des alliages plus complexes.

On invente donc la monnaie, qui n'est rien d'autre qu'une "unité de compte circulante", ou "lettre de change étalon négociable", c'est à dire, une représentation conventionnelle d'une quantité de valeur.

La monnaie a donc pu dès les origines avoir d'autres supports que l'or ou l'argent. On a ainsi utilisé des coquillages, des broches, des haches, du sel, des coupons de tissus, des esclaves, des galettes de thé compacté, des jetons métalliques frappés, etc..

Au début donc, la monnaie n'est qu'un moyen particulier, parmi d'autres, de régler une dette.

Aparté : Cette propriété qui semble une lapalissade est à rapprocher des modes successifs d'émission de la monnaie, de création monétaire. Longtemps la monnaie a eu des équivalents qui garantissait sa valeur nominale de manière directe (équivalent monnaie / or), ou indirecte (monnaie / dollar / or). Aujourd'hui, dans une sorte de retour aux sources, la seule contrepartie de la monnaie est la somme des dettes courantes publiques et privées. Mais nous allons y revenir.

1.3.2 - La monnaie, les bourses d'argile, et le troc

1. Le recours au troc ne suppose que l'acceptation instantanée d'une valeur commune. L'échange est immédiat, la confiance n'est pas encore d'actualité.
2. L'invention et l'usage de la bourse d'argile des mésopotamiens reposait (seulement) sur la notion de preuve de la dette. La confiance n'était pas encore totalement au rendez-vous.
3. L'invention puis l'usage de la monnaie, et ce dès les origines, reposent sur deux piliers : dette et confiance.

Parenthèse étymologique :

"crédit" vient du latin credere = croire, avoir confiance ;

"débit" vient du latin debitus = ce qui est dû, dette.

On notera que lorsque l'on "marchande", on ne fait que discuter de "la valeur commune" aux termes de l'échange (la monnaie que j'ai en main, contre la marchandise que je convoite), comme dans le troc...

En fait, la différence entre la monnaie et les bourses d'argile mésopotamiennes tient en quatre points :

1. Les protagonistes de l'échange n'y sont plus désignés ;
2. Les produits échangés ne sont plus précisés ;
3. Le solde de l'échange est immédiat ;
4. L'acceptation de la monnaie scelle l'accord d'achat/vente.

Ce quatrième point est important car contrairement à la bourse d'argile revêtue des sceaux qui servait de preuve devant un tribunal, "l'argent n'a pas d'odeur". Son utilisation repose entièrement sur la confiance que l'on a en ce qu'il représente.

1.3.3 – Réserve de valeur

En s'autonomisant comme terme des échanges, en devenant elle-même, pour ainsi dire, équivalent des marchandises anciennement troquées, la monnaie a progressivement acquis une propriété nouvelle : **elle est devenue réserve de valeur elle-même.**

C'est le fait que l'or ait été choisi comme support, comme représentant de la valeur le plus pratique dans les transactions, qui lui a donné sa valeur, et non l'inverse.

1.3.4 – Attention à la "monnaie-papier" et à la "monnaie virtuelle"

Conséquence logique de ce qui précède : tout support, même immatériel, qui est accepté comme monnaie, acquiert et contient, de facto, une valeur, dite "de réserve".

C'est en effet, ni plus ni moins que pour l'or, le fait d'être utilisé comme monnaie qui donne aux billets de papier leur valeur, laquelle n'a rien de virtuel.

Il faut donc faire attention au vocabulaire employé. Lorsque l'on parle de "monnaie-papier", cela ne devrait jamais vouloir dire qu'elle n'a aucune valeur. Et lorsque l'on parle de "monnaie virtuelle", il faut savoir que l'on dit une ânerie.

La différence entre la monnaie-or et la monnaie-papier est l'ancienneté et la permanence dans le temps. En effet, contrairement aux billets qui peuvent être retirés de la circulation, ou à propos desquels un gouvernement peut décider qu'ils n'ont plus cours, l'or a toujours résisté et, même retiré d'un système monétaire, il a gardé sa valeur de réserve.

Mais il faut bien voir qu'il en est finalement de même pour beaucoup d'autres biens, tels l'immobilier, les tableaux de maîtres, les bouteilles de Bourgogne millésimées, les diamants, etc..

L'or est juste le bien, la marchandise, qui possède les propriétés les plus compatibles avec l'usage d'une monnaie au jour le jour, puisqu'il est : inaltérable, malléable, fractionnable.

1.3.5 – L'illusion du générateur de valeur

Le fait que la monnaie soit devenue, à l'usage, réserve de valeur, va avoir des conséquences économiques remarquables.

Lorsque l'on travaille à faire pousser du blé dans un champ, crée-t-on de la valeur ? – Assurément oui.

Mais crée-t-on de la monnaie ? – Assurément non.

Par contre, si l'on frappe des pièces de monnaie, on crée de la monnaie, mais on crée aussi de la valeur...

Ceci semble une évidence, pourtant nombre de gens ne font pas la différence et pensent que si l'on crée de la valeur, si l'on travaille, alors on crée forcément de la monnaie. Pourvu que ce ne soit jamais le cas ! ... les abeilles rapporteraient directement des Euros et les apiculteurs n'auraient pas besoin de se casser la tête à commercialiser leur miel, ...oui, mais il n'y aurait plus de miel. Voir plus loin la Légende du Roi Midas au § 3.5.1.2.

Par ailleurs avec le prêt à intérêt, on a l'**illusion** de "faire de l'argent" avec de l'argent, alors qu'on ne fait que le prélever dans un autre circuit économique (voir § 2.3.6 & 3.2).

Cette propriété illusoire conférée à la monnaie, de produire elle même de la monnaie, provient des rapports antérieurs de l'homme à sa capacité à produire de la valeur. Le cheptel avait la réelle propriété de se reproduire, et c'est l'optimisation de cette faculté qui a constitué le saut quantitatif du néolithique.

L'étymologie a entretenu cette illusion : Le sumérogramme MĀŠ désignait le "croît" ; c'est aussi bien l'intérêt d'une somme d'argent que les jeunes bêtes d'un troupeau. Le mot "cheptel" vient du latin capes, capitis = tête (de bétail). Le latin capitis a aussi donné "capital". Le latin pecus = bétail a donné les mots "pécunier" et "pécule".

Pourtant, si un troupeau (capital) donne spontanément naissance à des nouveaux nés, si des semences peuvent naturellement produire plus qu'elles même, l'argent est totalement stérile.

Si 100€ d'une monnaie quelconque ont été prêtés avec un intérêt de 10%, il va falloir passer par une production de biens réels non monétaires pour récupérer 110€ ailleurs. Ni le troupeau, ni le champ, ni l'atelier ne produiront ces 10€. Il faudra bien que quelqu'un (un client) passe par le même banquier, ou un autre, pour se les procurer, "avec intérêt"...

Cela semble idiot de dire de telles évidences. Pourtant seul un banquier spécialiste de la création monétaire peut comprendre le parti que peut tirer de cela quiconque détient le pouvoir et a fortiori le monopole du "droit de frapper monnaie".

Pour vous en convaincre, souvenez vous que l'inventeur génial de la monnaie fiduciaire a été un Roi de Lydie du nom d'Alyattès (610-560 av JC). Son fils lui a succédé. Il est monté sur le trône à l'âge de 35 ans. Il s'appelait **Crésus**.

[source : Histoire d'Hérodote d'Halicarnasse, Livre I, Clio, § XXVI.]

Aparté : Le monde antique était très petit, et les échanges multiples et fréquents. Dracon, Solon (voir § 1.2.5) ont régné d'un coté de la mer Egée, tandis qu'Alyattès et Crésus régnaient de l'autre coté. Solon et Crésus se connaissaient, le premier avait trouvé asile chez le second après un coup d'Etat qui l'avait obligé à quitter Athènes.

1.3.6 – Mise en circulation des pièces

Si l'on comprend bien comment étaient fabriquées les pièces, savoir comment elles étaient mises en circulation dans l'économie est de prime importance. Cette question est aussi obscure aujourd'hui qu'elle était claire à l'époque : Les rois et nobles locaux qui détenaient un droit de frapper monnaie payaient tous les services dont ils avaient besoin en monnaie. Quels services ?

Les artisans utilisés pour leurs constructions immobilières (châteaux, fortifications, ponts, etc.) étaient payés en monnaie.

Mais les puissants de ce monde ont aussi très vite compris qu'entretenir une armée présentait le triple avantage de faire croire au peuple qu'il est protégé, mais aussi d'avoir les moyens de le "mettre au pas", voire de s'en protéger, et enfin de mettre en circulation la monnaie.

C'est pourquoi la première et principale source de diffusion de la monnaie dans la société a, de fait, été l'armée. Les "soldats", les mercenaires, étaient payés en pièces de monnaie. Et ils étaient les mieux placés pour obliger les gens du peuple à "accepter" cette monnaie contre biens et victuailles. En cas de difficultés, le glaive était l'argument de dernier recours.

La prédominance de l'armée dans la mise en circulation de la monnaie est d'ailleurs révélée par "la mémoire des mots" :

"soldat", "solde" et "sou", viennent du même mot latin "solidus" = solide ; parce que le sou résistait au feu et à l'inflation...

"salaire" vient du sel donné en salaire aux soldats romains ;

Aparté : "obole" vient du grec obolos = petite broche (qui servait de monnaie) ;
 "monnaie" vient de Juno Moneta, littéralement Junon la Conseillère ; le mot est resté car l'endroit où Rome frappait sa monnaie jouxtait le temple de Juno Moneta ;
 "financer" vient du latin finis = fin, terme ; ce qui évoque la fin de l'échange, c'est à dire le remboursement de la dette ;

La diffusion des pièces de monnaie par les soldats a non seulement permis de vulgariser l'usage des monnaies locales dans leurs zones d'échange, mais a aussi permis l'extension du système monétaire fiduciaire dans toutes les régions avec lesquelles il y avait échanges, et ce, parfois, depuis le néolithique.

A partir du 4ème siècle avant J.C., des armées entièrement organisées et équipées se louaient au plus offrant. C'est ainsi que des armées, principalement celtes sont parties combattre au Moyen Orient. Les soldats rapportaient des pièces de monnaie, et les chefs découvraient les fantastiques possibilités d'enrichissement offertes par les petites pièces magiques.

Beaucoup de tribus gauloises ont donc imité ces pièces macédoniennes, grecques, perses (en lesquelles "on" avait confiance) pour en faire des monnaies locales. Ces pièces sont émouvantes, car avers comme revers présentent des symboles et figures moyen-orientales aux cotés de signatures locales indispensables pour défendre le privilège du frappeur de monnaie.



Statère en or,
Imitation Arvernes du statère de Philippe II de
Macédoine,
(300 avant notre ère - diam : 19,5 mm - 8,37 gr.)
[source : <http://multicollec.net/1-mo-h/1h60>]